

Date : 20 septembre 2018

---

**Présents** : Thierry Chevallereau, Maryse Le Maux, David Decoux, Jean-Luc Connan, Eric Borney, Méziane Aftis , Marie Derrien, Caroline Thieffry, Thierry Richard, Philippe Vitoria, Eric Rault, Sarah Manoury, Marc Breffeil, Edith Legrand

**Excusés** : Karim Khetib, Philippe Descamps, Pierre Merhand, France Michaut, Philippe Guarch Ferrer, Sylvie Le Clec'h, Monique Gauthier

**Pouvoirs** :

---

## I. APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER CA

Approbation à l'unanimité du compte rendu du CA du 7 juin 2018.

## II. COMMUNICATION

Suite aux demandes faites lors du dernier CA, la commission communication a travaillé sur la recherche d'une personne / structure pour accompagner le SNGE dans sa stratégie de communication.

3 propositions en ressortent :

- Lionel Buhannic : proposition d'accompagnement à la stratégie de communication, budget de 4 400 euros, cette prestation n'incluant pas la concertation préalable du collectif, qui devra s'être mis d'accord sur les objectifs / cibles. A ce stade, c'est précisément cette démarche qui nécessite d'être accompagnée.
- AMP Interactive : RDV prévu courant septembre
- Contact avec Agence Business, qui vient de réaliser la campagne pour le bridge. Cette agence a précisé que les groupements d'employeurs n'étant pas connus, le choix doit s'orienter vers une campagne « d'éducation », à savoir un plan sur 3 ans, incluant les médias radios et numérique notamment, le budget s'élevant aux environs de 400 000 euros.

Après discussion, les Administrateurs considère que le SNGE n'est pas mûr pour bénéficier d'un accompagnement communication dans la mesure où notre stratégie marketing doit être d'abord définie.

Décision : Trouver un prestataire (de préférence habitué aux fédérations) qui puisse nous accompagner sur la définition de cette stratégie marketing.

## LOBBYING

De nombreuses actions ont été menées depuis juin.

### **Suite à l'audition au CESE, de laquelle ressortait l'éclatement de la représentation des GE :**

- 20 juillet : Rencontre à NANTES avec FNGEAR et FSL en vue d'un rapprochement. Le SNGE + FNGEAR + FSL représentent à eux trois, 4000 GE soit 80% environ et 32 000 salariés. La FNGEAR domine quantitativement ; la valeur ajoutée du SNGE tient dans ses compétences, expertises, technicité.
- Envoi d'un courrier commun au 1er Ministre et au Président du CESE
- Rencontre du CESE avec ALLIANCE EMPLOI
- 29 août : Rencontre avec Sacha HOULIE. Objectif : Présenter nos revendications interfédérales avec une demande d'audition de la Commission des Affaires Sociales
- 3 septembre : Rencontre avec Xavier GEOFFROY, chef de cabinet de Muriel PENICAUD
- Courant Septembre : demande de RDV à Richard FERRAND pour lui transmettre nos revendications communes
- En cours : dépôt de nos amendements sur les effectifs pour aller jusqu'au bout de la première loi sur les effectifs en l'étendant à tous les codes et l'amendement sur la garantie des salaires afin que nos créances soient reconnues comme super privilégiées en cas de défaillance d'un adhérent.

Action prioritaire : poursuivre le rassemblement du SNGE avec la FNGEAR et avec la Fédération des professions Sports et Loisirs.

## III. BUDGET

Jean-Luc Connan présente une proposition de budget pour 2019.

A noter : l'intégration d'une ligne « remboursement des frais de déplacement » à hauteur de 5 000 euros. Le président propose que les frais de déplacements des Administrateurs occasionnés par les démarches de lobbying, entre autres, soient désormais pris en charge par le SNGE. Accord à l'unanimité.

Le Président précise également qu'un CDI à 1.5 j/semaine a été signé avec notre animatrice Edith LEGRAND à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et que ce contrat sera porté par PROGRESSIS.

<b>Budget prévisionnel SNGE 2019</b>	<b>Montant</b>	<b>Commentaires</b>
<b>produits d'exploitation</b>		
adhésions GE	30 000,00 €	30 GE adhérents (2018)
séminaire SNGE + AG 2019	8 000,00 €	
<b>total produits</b>	<b>38 000,00 €</b>	
<b>charges d'exploitation</b>		
Animation SNGE	23 000,00 €	animation = 55 jours/an
Achats divers	1 000,00 €	
Remboursement frais déplacement	5 000,00 €	
Frais séminaire 2019	3 000,00 €	
Frais AG 2019	2 000,00 €	
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>34 000,00 €</b>	
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>4 000,00 €</b>	

Il est aussi proposé d'augmenter le montant des cotisations annuelles pour 2019, après 4 ans de stagnation, ceci permettant d'envisager de nouvelles actions.

Ainsi, en passant de :

250 euros à 300 euros

500 euros à 600 euros

750 euros à 900 euros

1000 euros à 1250 euros

2000 euros à 2500 euros

Le gain est évalué à 6 000 euros de recettes supplémentaires. Ce point sera soumis à discussion lors de la prochaine assemblée générale.

Par ailleurs, plusieurs Administrateurs souhaitent que le bénévolat soit désormais valorisé dans le budget.

#### IV. FEUILLE DE ROUTE 2019

**Pour rappel, trois objectifs ont été définis lors de la dernière AG :**

- Être reconnu comme un interlocuteur majeur des GE auprès des pouvoirs publics
- Être à la table des négociations
- Gagner en visibilité / lisibilité

**En découle des actions à mener :**

- Rapprochement FNGEAR, FSL : encourager les prises de position communes, dans la continuité du premier courrier de juillet 2018 :
  - Rédaction de deux nouveaux courriers communs, adressés à CESE, Ministères, Président commission affaires sociales....
  - Communication simultanée (sur le rapprochement) par les syndicats / fédérations concernées en interne et externe.
  
- Intégrer de nouveaux GE au SNGE pour gagner en représentativité :
  - Ont été identifiés les GE suivants, avec pour chacun une ou deux personnes en charge de les contacter :
    - FARAGLO ; INTERFACE 10 : ils ont rejoint le SNGE en 2018.
    - IDEES (REIMS) : France Michaut et David Decoux
    - FORVAL : Caroline Thieffry
    - RESO : Maryse Le Maux, Philippe Vitoria
    - 4 SAISONS : Monique Gauthier et Thierry Chevallereau
    - GEM 53 : Caroline Thieffry
    - ISOCEL : Philippe Vitoria
    - GEPEP : Jean-Luc Connan
    - GEOSE : Caroline Thieffry et Sarah Manoury
    - ACTIVY : Marie Derrien
  - Un contact direct est pris avec ces GE ; ils seront conviés au séminaire de novembre.
  
- Faire évoluer le cadre législatif :
  - Poursuite des actions auprès des différentes cibles :
    - CESE
    - Commission des affaires sociales
    - DGT
    - DGE
    - Députés
    - ...
  - Nos demandes :
    - Loi « décompte effectifs » dans tous les codes
    - Communication nationale
    - Accompagnement du temps partagé et de la formation
    - AGS
    - Créances super privilégiées
    - Fonds de garantie (important car fin du CICE)

...

- S'intégrer en amont au PIC
- Démarche communication : voir ci-dessus décision prise de réfléchir à une stratégie marketing.

#### V. SEMINAIRE : 23 NOVEMBRE A LILLE

- Un objectif, une mission : 50 personnes présentes à minima : rappel sur l'importance de la présence des équipes de permanents.
- Nouveaux adhérents : un temps d'accueil / présentation sera prévu.
- Présence de GE prospects : prévoir un accueil spécifique
- Thématique : le management des salariés MAD  
Journée en deux temps : témoignages le matin de GE sur une problématique de management vécue ; un intervenant l'après-midi venant en conclusion des échanges du matin. La recherche de l'intervenant va s'orienter vers un chef d'entreprise en situation de management à distance.

Le Président propose à Philippe VITORIA d'assurer l'animation de cette journée.

#### VI. ELECTION NOUVEAU BUREAU

Face aux enjeux à venir, Thierry Chevallereau fait part de sa volonté d'élargir le bureau et suggère d'élargir le champ des responsabilités avec la nomination de 4 vice-présidents pour se répartir sur Les actions de la feuille de routes 2019.

A cet effet ont été élus :

- Maryse LEMAUX - Vice-Présidente
- Karim KHETIB - Vice-Président
- Philippe VITORIA - Vice-Président
- Thierry CHEVALLEREAU - Vice-Président
- Administrateur GE (à identifier) – Vice-Président
- Jean-Luc CONNAN - Trésorier
- David DECOUX – Secrétaire

Thierry Richard et Eric Borney sont en charge d'encourager la candidature d'un administrateur au poste de Vice-Président.

Est discuté également la difficulté à trouver un administrateur pour assurer la présidence du SNGE et la nécessité d'ouvrir les statuts pour permettre à un directeur de prendre cette fonction.

Une AG Extraordinaire aura lieu le 22 novembre prochain à l'issue du CA pour faire évoluer les statuts, permettant :

- d'élire un directeur de GE au poste de Président du SNGE (laissant la possibilité actuelle que le poste soit occupé par un administrateur)
- d'augmenter le nombre de vice-présidents

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

22 novembre 2018 à Lille

**PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :**

22 novembre 2018 à Lille

**SEMINAIRE ANNUEL :**

23 novembre 2018 à Lille